

1791

Nom : *Reymondier*  
 Prénoms : *Joseph* Surnoms :

Numéro matricule de recrutement : *1791*  
 Classe de mobilisation :

**ETAT CIVIL**  
 Né le *10 Avril 1900* à *Veigy-Foncenay*, canton de *Douvrain*, département de *la Haute-Savoie*, résident à *Veigy-Foncenay*, canton de *Douvrain*, département de *la Haute-Savoie*, profession de *cultivateur*  
 Bis de *Jean, François* et de *Roch, Jean-Baptiste*  
 à *Veigy-Foncenay*, canton de *Douvrain*, département de *la Haute-Savoie*

Marié à :

**SIGNALEMENT.**  
 Cheveux *bruns* Yeux *bleus*  
 Front *large* Nez *rectiligne*  
 Vièges *aucun* Dénivellements physiologiques complémentaires :

Taille : 1 mètre *70* centimètres  
 Taille restée : 1 mètre *60* centimètres  
 Marques particulières :

Degré d'instruction :

Corps d'affiliation : *1er rég. de cuirassiers* NUMÉROS : *4077*  
 de contrôle spécial :  
 de réserve :

**DÉCISION DU CONSEIL DE RÉVISION ET MOTIFS.**  
 Inséré sur le n° *102* de la liste du canton de *Douvrain*  
 Classé dans la *3* partie de la liste en *1918*

**DETAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.**  
*Engagé volontaire pour la durée de la guerre à la chambre de commerce le 20 août 1918 au titre du 1er Régiment de Cuirassiers. Entré au Corps et cavalier de 3e classe le 30 août 1918.*  
*Décédé à l'hôpital au Val de Grâce le 9 octobre 1918.*  
*Ordonnance de décès n° 100 du 28 octobre 1918.*  
*Bois de l'Etat du Corps le 9 Octobre 1918.*  
*Mort pour la France*, note du Ministre des Finances en date du 21 février 1925, note du C. M. de cavalerie n° 27 du 3 Mars 1925 n° 365/16.

Lieu de naissance et de domicile :

**ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.**

**CAMPAGNES.**

**BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.**

**LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR MOTIF DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE SERVICE.**

**PÉRIODES D'EXERCICES.**

Réservé...	1 <sup>er</sup> dans l	du	au
	2 <sup>e</sup> dans l	du	au
	Supplémentaire	du	au
	1 <sup>er</sup> dans l	du	au
Armée territoriale.	Supplémentaire	du	au
	Spéciales aux hommes du service de garde des votes de communication	Du	au

**EPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :**

la réserve de l'armée active	l'armée territoriale	la réserve de l'armée territoriale	DATE de libération de l'individu
------------------------------	----------------------	------------------------------------	----------------------------------

Ne remplir ce tableau que pour les hommes qui sont l'objet d'un classement spécial (cavaliers, etc.).

PAROISSE DE VEIGY-FONCENAY - DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE - ANNECY - 1918